

## RISQUE DE MORSURE VIPERINE

En France, le climat et la géographie sont un habitat favorable à de nombreuses espèces de serpent. **Ces espèces sont protégées : elles ne peuvent donc être éliminées.**

Dès lors, le contact entre un serpent et un humain peut se produire, en particulier pour les personnes se déplaçant dans un milieu naturel.

### 1- Risque de se faire mordre par un serpent

En France, dans la nature (hors contexte Nouveau Animaux de Compagnie) on rencontre deux types de serpent : les couleuvres et les vipères.



On peut facilement identifier la vipère ou la couleuvre grâce à leurs pupilles.

Les couleuvres possèdent une **pupille ronde**

Les vipères possèdent en effet une **pupille en fente verticale** (comme celle d'un chat),

Seules les **vipères ont la capacité d'injecter du venin** lors d'une morsure à l'aide de leurs crochets (dents).

Quand une vipère mord, il n'y a pas injection systématique de venin (il y a envenimation dans 10% des cas de morsure par vipère : 10% des envenimations sont graves).

L'apparition des signes est relativement lente (maxi 24/48h), ce qui laisse le temps d'une prise en charge médicale.

En France, chaque année sont recensées environ 1000 morsures de vipère dont 2 à 3 ont pour conséquence le décès de la victime. (Pour information, environ 15 décès par piqûre de guêpes / an en France).

## 2- Identification de la morsure

Douleur importante à l'endroit de la morsure pouvant gagner le membre.

Trace de morsure : 2 points espacés d'un centimètre.

Signe de gravité : oedème rapide et important, malaise, nausée, vomissement, diarrhée, inconscience.



## 3- Prévention

- **porter des chaussures montantes et fermées**
- **porter des pantalons serrés sur la chaussure**
- se déplacer en faisant des vibrations au sol (le serpent est sourd mais sensible aux vibrations) en tapant le sol à l'aide d'un bâton par exemple
- ne pas soulever de pierre, ou objet directement à la main

- ne pas empêcher la fuite du serpent : il n'attaque que s'il ne peut fuir
- ne pas chercher à le capturer ou à le manipuler (de plus, les serpents sont des espèces protégées)

L'usage de sérum antivenin est d'un usage hospitalier. Il n'est donc pas nécessaire d'en disposer avec soi lors des déplacements.

En cas de réaction grave à l'envenimation, le délai d'intervention des secours en France est suffisamment court pour assurer une prise en charge efficace.

Hormis le risque d'envenimation, la morsure d'un serpent peut transmettre des maladies : dans ce cadre, il est important d'avoir une **couverture vaccinale antitétanique à jour**.

#### 4- En cas de morsure

- **garder son calme** : l'envenimation n'est pas systématique, le risque de complication sévère est faible
- être **au repos** et s'allonger si possible
- appeler **les secours** : **15, 18, 112**
- **enlever** les bagues, bracelets, montre, chaussures, chaussettes des membres atteints
- **antiseptie / lavage de la plaie**
- bandage non compressif de la plaie : on doit pouvoir passer un doigt sous le bandage
- application de froid (poche de froid type cold pack) : cela calme la douleur et diminue l'œdème

Si vous êtes deux

- surveiller **la victime** : état de conscience, fréquence cardiaque, fréquence respiratoire
- mettre **en position latérale de sécurité si perte de conscience**
- déclarer l'accident de travail dans les 48 heures
- vérifier la validité de la vaccination antitétanique.

#### Des actions ou comportements inappropriés peuvent aggraver la situation,

- NE PAS aspirer le venin (à la bouche ou à l'aide d'un aspivenin)
- NE PAS courir, s'agiter
- NE PAS inciser la plaie
- NE PAS chauffer la zone à l'aide d'une cigarette
- NE PAS faire un garrot compressif
- NE PAS laisser la victime seule
- NE PAS uriner sur la morsure
- NE PAS essayer de capturer / tuer le serpent pour l'identifier